

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-984 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
Beurrerie: moulage et cariste  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
27 A  
12.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-986 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
logistique – M. Ruch  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 A  
12.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-1020 / 100330  
Redel SA, 1450 Sainte-Croix  
décolletage, reprise, injection et électro-érosion  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 A  
30.12.2002–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-981 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication des fromages mi-dur – M. Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 A  
11.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)

- 02-985 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication de beurre industriel – M. Félix  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
12.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)

#### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)**

- 02-980 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
Laiterie (réception du lait et concentrateur) – M. Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 A  
11.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-988 / 100835  
Alcan Aluminium Valais SA, 3965 Chippis  
fonderie et «ET Cold-Side»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
48 A  
05.01.2003–07.01.2006 (Modification)
- 02-989 / 100835  
Alcan Aluminium Valais SA, 3965 Chippis  
portiers  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
4 A  
05.01.2003–07.01.2006 (Nouveau permis)

#### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 02-983 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
Beurrerie: pasteurisation et fabrication – M. Félix  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 A  
11.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)

#### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 02-982 / 100235  
Crémo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication des Gruyères – M. Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
4 A  
11.03.2001–13.03.2004 (Renouvellement/modification)

- 02-1021 / 100330  
Redel SA, 1450 Sainte-Croix  
décolletage, reprise, injection et électro-érosion (chargement/déchargement des  
automates et contrôle)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
29.12.2002–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-863 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
2X12 ligne PF  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
12 A  
02.12.2002–06.12.2003 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-864 / 100765  
Hort Coating Center SA, 3960 Sierre  
atelier de préparation des surfaces, sablage et plasma  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
31 A  
04.11.2002–05.11.2005 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- Permis globale pour les artistes en toute la Suisse  
boîtes de nuit (dancings)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
01.01.2003–31.12.2005

### Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 02-865 / 101339  
Petroplus Refining Cressier SA, Cressier  
raffinerie (raffinage, entretien, laboratoire et sécurité)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
84 A  
13.10.2002–15.10.2005 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

24 décembre 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.12.2002
Date	
Data	
Seite	7781-7785
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 876

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.